

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules
Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au
cosmos

A Monsieur Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
A Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
A Madame Christelle ROY, directrice de l'Institut CNRS Nucléaire & particules

Objet : Réponse à Monsieur Antoine Petit, Président-Directeur Général du CNRS

Éléments de réflexion sur la définition de la politique scientifique de l'IN2P3

Ce document a été élaboré conjointement par le Conseil scientifique de l'IN2P3 et la section 01 du Comité national du CNRS en réponse à la consultation initiée par M. Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, dans son courrier du 20 février 2025.

Un résumé et des recommandations sont présentés en conclusion du document.

Introduction

En préambule, nous rappelons notre opposition ferme à la politique des CNRS-Key Labs proposée par M. Antoine Petit en décembre 2024, ainsi qu'exprimé dans la recommandation émise par le CS-IN2P3 le 31 janvier 2025 et précédemment dans la motion de la Coordination des responsables des instances le 16 janvier 2025 et celle de la Conférence des présidentes et présidents du Comité national le 27 janvier 2025.

Le présent document n'a donc pas pour objectif de permettre d'identifier des laboratoires qui seraient plus stratégiques que d'autres. En réponse aux questions posées dans le courrier, il expose cependant comment la structure de l'IN2P3 et son fonctionnement en tant qu'institut national permettent de produire et de maintenir une recherche au plus haut niveau et dont l'excellence est reconnue internationalement, malgré la profonde évolution du paysage de la recherche au cours des dernières années et la baisse continue des moyens pour la recherche.

Après un rappel de la mission nationale de l'IN2P3 et du contexte des recherches en physique subatomique, le document renvoie aux prospectives scientifiques de l'institut qui incluent les réponses aux questions d'Antoine Petit liées aux priorités scientifiques (potentiels, niches, manques et sous-investissements). Il présente ensuite la coordination des laboratoires et l'animation de la communauté scientifique par l'institut, et enfin discute de deux aspects particulièrement importants pour la politique scientifique de l'institut : le maillage territorial et l'évaluation scientifique. Finalement, un résumé et une liste de recommandation concluent ce document.

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules
Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au
COSMOS

Présentation succincte de l'IN2P3 et du contexte des recherches

L'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules, IN2P3, a été créé par décret en 1971 pour maintenir la discipline au plus haut niveau de la compétition internationale grâce à une mise en réseau des laboratoires possédant des accélérateurs de particules pour la recherche et à une rationalisation budgétaire nationale de l'instrumentation lourde. Sa mission actuelle est l'animation et la coordination nationales, sous la tutelle du CNRS, dans les domaines de la physique nucléaire, de la physique des particules et des astroparticules, des développements technologiques et des applications associées. À l'exception de l'Irfu du CEA, toute la recherche en physique subatomique se fait en France exclusivement dans les 15 UMR de l'IN2P3, auxquelles s'ajoutent des infrastructures et plateformes nationales, et des antennes internationales.

Une grande partie des recherches de l'IN2P3 nécessite des grands instruments, comme des accélérateurs, des grands détecteurs de particules ou des télescopes. De telles recherches se font au sein de collaborations internationales, impliquant plusieurs dizaines de chercheurs et chercheuses et une dizaine de pays contributeurs, et jusqu'à plusieurs milliers de membres et une cinquantaine de pays pour les expériences auprès du LHC. Une autre caractéristique de ces recherches est l'échelle de temps impliquée, plusieurs dizaines d'années pouvant s'écouler de l'idée à la conception, la construction et l'exploitation d'une expérience. Les découvertes majeures auxquelles l'IN2P3 a contribué ont généralement nécessité des dizaines d'années d'effort pour améliorer la sensibilité de détection, comme les découvertes du quark top en 1995 (prédit en 1973), du boson de Higgs en 2012 (prédit en 1964) et des ondes gravitationnelles en 2015 (prédites en 1916). D'autres n'étaient pas anticipées, comme l'énergie noire mise en évidence en 1998.

Les réponses aux grandes questions toujours ouvertes, comme la nature de la matière et de l'énergie noire pour n'en citer que deux, et les futures découvertes dans le domaine des deux infinis, nécessitent à la fois des améliorations continues des sensibilités expérimentales et le développement de nouvelles infrastructures de recherche innovantes. Les exercices de prospective permettent de définir les moyens expérimentaux qui doivent être mis en œuvre pour permettre leur réalisation.

Prospectives et priorités scientifiques de l'IN2P3

Les expériences dans ces disciplines sont généralement discutées, sélectionnées et revues régulièrement par des comités internationaux (CERN, ECFA, APPEC, etc.) et les perspectives sont organisées collectivement au niveau européen via des feuilles de route, incluant le [Plan à long terme](#)¹ publié en 2024 par le Comité de collaboration européenne en physique nucléaire, la [Stratégie européenne pour la physique des astroparticules 2017–2026](#)² élaborée par le Consortium européen pour la physique des astroparticules et la mise à jour de la [Stratégie européenne de physique des particules](#)³ menée en ce moment par le Conseil du CERN.

L'ensemble de la communauté française contribue à ces feuilles de route, qui sont également discutées par l'IN2P3 avec ses homologues des autres pays. Elles sont ensuite déclinées nationalement, incluant les développements théoriques et technologiques associés (détecteur, accélérateur et calcul). Pour ce faire, l'IN2P3 organise régulièrement des exercices de prospective nationale. Le [dernier exercice](#)⁴ en date a porté sur la période 2021-2030 et fait suite à l'exercice similaire précédent mené en 2012. Il a impliqué l'ensemble des chercheuses et chercheurs du domaine, les Groupements de Recherche et le Conseil scientifique de l'IN2P3.

¹<https://arxiv.org/pdf/2503.15575>

²<https://www.appec.org/wp-content/uploads/Documents/Current-docs/APPEC-Strategy-Book-Proof-19-Feb-2018.pdf>

³<https://europeanstrategy.cern/>

⁴https://prospectives2020.in2p3.fr/wp-content/uploads/2023/01/FrenchRoadmap2030_NuclearParticleAstroparticlePhysics.pdf

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules

Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au COSMOS

Cet exercice de prospective nationale expose une vision de la physique nucléaire, de la physique des particules, des astroparticules et de la cosmologie, et identifie les priorités pour la recherche française dans ces disciplines pour la prochaine décennie. Il inclut aussi bien des prospectives scientifiques que techniques, permettant de planifier les ressources (humaines, techniques et financières), ainsi que les savoir-faire, expertises et collaborations à mettre en place pour maximiser l'impact scientifique et technologique et la visibilité internationale des équipes françaises dans la discipline.

Organisation des unités de recherche

L'IN2P3 déploie sa politique scientifique dans les régions au travers de 15 Unités mixtes de recherche (UMR). Ces unités présentent une bonne homogénéité structurelle et sociologique, induite par les contraintes propres aux recherches de l'institut : collaborations internationales imposant des échéances et des calendriers stricts, sites d'expérience éloignés des laboratoires et importance de l'instrumentation. Ils comptent en moyenne près de 200 personnels par UMR (allant de 30 au L2IT très récemment créé, à 637 à l'IJCLab issu de la fusion de 5 laboratoires). Parmi les 3000 personnes travaillant à l'institut, 2000 sont permanentes, et 74 % des personnels permanents sont employés par le CNRS.

Les contributions techniques sont très importantes pour le succès des projets de l'IN2P3, lesquels nécessitent majoritairement le développement en laboratoire de nouveaux instruments, dont les cahiers des charges sont à la pointe de la technologie et ne correspondent pas à des standards présents sur le marché. En conséquence de cela, l'IN2P3 compte 1300 IT (dont 87 % de permanents, parmi lesquels 89 % de personnels CNRS), pour 1650 chercheurs et chercheuses (dont 54 % de permanents, parmi lesquels 55 % de personnels CNRS).

L'IN2P3 est un institut national très centralisé, qui assure une forte coordination de ses unités. Celles-ci contribuent toutes de manière interconnectée à des grands projets de recherche communs, par exemple à l'expérience ATLAS au CERN avec 10 unités (APC, CC-IN2P3, CPPM, IJCLab, LAPP, LPCA, LPNHE, LPSC, L2IT, OMEGA), et à l'expérience EGO-VIRGO avec 8 unités (APC, CC-IN2P3, IJCLab, IPHC, IP2I, LAPP, LMA, LPCC). Chaque unité, avec ses propres expertises, a un rôle précis à assurer dans la stratégie nationale mise en place.

Cette interconnexion des unités permet une répartition optimisée du poids des contributions du CNRS aux grandes expériences, dans lesquelles les engagements sont pris au niveau de l'institut. Elle donne aussi la capacité de s'adapter aux aléas et une certaine flexibilité pour optimiser les contributions aux différents axes de recherche, ce qui serait impossible au niveau d'un seul laboratoire ou d'une université.

L'allocation des moyens humains et financiers aux 15 UMR et autres unités de l'institut est arbitrée nationalement. Elle s'appuie sur une structuration de l'ensemble des activités de recherche de l'institut en 89 master-projets, regroupés dans les portefeuilles thématiques des cinq directions adjointes scientifiques (DAS). L'IN2P3 organise des "entretiens annuels projets" entre l'ensemble des équipes de l'institut et les DAS en charge de leurs thématiques. Cette initiative permet le suivi des avancées des recherches et des demandes de moyens au plus proche des équipes. Elle facilite une gestion simultanée des temporalités à la fois immédiates et plus longues, et une mobilisation optimisée des ressources. Ce suivi est complété par le renseignement biannuel par les équipes de l'information équivalent-temps-plein effectué par projet de recherche par chaque personnel, dans un système d'information projet ([NSIP](https://nsip.in2p3.fr)⁵).

Cette structuration est bien adaptée aux recherches dans les grandes expériences, financées directement par l'institut. Jusqu'à présent, elle a été moins utilisée pour les recherches liées à la santé, à l'environnement ou à l'énergie. Ces applications de la physique subatomique sont principalement financées hors de l'institut, par des appels d'offres (ANR, IdEX, etc.) ou des programmes nationaux (par exemple NEEDS). Leur structuration

⁵<https://nsip.in2p3.fr>

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules

Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au COSMOS

suivant le modèle utilisé pour les contributions aux grandes expériences subatomiques et astroparticules est néanmoins en cours. C'est dans cette perspective que la session des 8-9 juillet 2025 du Conseil scientifique de l'IN2P3 évaluera les recherches de l'institut liées à la santé.

Enfin, le suivi des unités est également global, avec d'une part une réunion mensuelle de la direction de l'IN2P3 avec les directeurs et directrices d'unité, et d'autre part le Dialogue Objectif Ressources annuel réunissant l'ensemble de la direction de l'institut et les directions des co-tutelles pour discuter de l'allocation des ressources à l'unité.

Coordination et animation des communautés scientifiques

La coordination et l'animation des communautés scientifiques sont essentielles à l'IN2P3, du fait des contributions aux mêmes projets distribuées dans les différentes unités. L'interconnexion des unités est renforcée par des réseaux nationaux, comme les réseaux fédérés professionnels et techniques qui facilitent le partage des connaissances et la mutualisation des compétences (par exemple MI2I en microélectronique, EL2I en électronique, RC2M en mécanique, etc.), le [réseau Becquere!](#)⁶ qui assure la qualité des mesures de radioactivité suivant les normes en vigueur (regroupant 7 unités IN2P3 : IJCLab, IP2I, IPHC, LSM, LP2IB, LPSC, Subatech), et le [réseau RESPLANDIR](#)⁷ qui regroupe les plateformes d'irradiation pour la dosimétrie et la radiobiologie.

Enfin, il faut mentionner l'importance des Groupements de Recherche de l'IN2P3, qui ont un profond impact sur la structuration des efforts des équipes de l'IN2P3 autour de ses grands thèmes scientifiques, en diffusant largement les informations sur les avancées les plus récentes et en organisant des discussions sur les thèmes les plus porteurs. Ils assurent de plus la connexion avec des communautés d'autres instituts du CNRS et d'autres organismes de recherche en France ou en Europe.

Importance des UMR et du maillage territorial

Si l'échelle nationale est très importante à l'IN2P3, comme expliqué ci-dessus, l'échelle locale l'est également.

Les UMR de l'IN2P3 sont la principale source d'enseignant-es dans nos disciplines (avec quelques théoricien-nes de l'INP), pour les savoirs fondamentaux en physique nucléaire, physique des particules et astroparticules, mais aussi pour certaines spécialisations importantes comme celles liées à l'énergie, la sûreté et le démantèlement nucléaires.

Les universités quant à elles sont les principales sources d'étudiant-es. En plus d'être le vivier de chercheur-ses de demain et de diffuser les innovations issues de la recherche de pointe à l'ensemble du tissu socio-économique français, les étudiant-es jouent un rôle important pour dynamiser les travaux des équipes de recherches. La comparaison avec des pays comme l'Allemagne et les États-Unis montre que le nombre d'étudiant-es dans nos domaines reste largement insuffisant dans les universités françaises.

Ce partenariat CNRS-université (ou grande école d'ingénieur-e) est donc profitable aux deux tutelles. L'université y gagne en termes de rayonnement international, d'attractivité envers les étudiant-es, de position dans les classements de type Shanghai (notamment grâce aux taux de publication très élevés du fait des grandes collaborations) et de financement des recherches de ses personnels. Le CNRS y gagne en termes de valorisation locale de l'expertise de ses personnels et de ses unités, d'accès à des expertises locales particulières (par exemple en intelligence artificielle à Toulouse), d'implication dans le tissu local et de réservoir d'étudiant-es.

⁶http://www.lsm.in2p3.fr/activites/basses_activ/plaquette-reseau-becquere!-2012.pdf

⁷<https://www.france-hadron.fr/fr/plateformes/fonctionnement-modalites.html>

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules

Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au COSMOS

Pour conclure, les UMR sont un grand atout du CNRS et constituent un pilier important de l'efficacité scientifique et organisationnelle de l'institut. Le nombre actuel d'UMR de l'institut permet une bonne couverture territoriale et semble proche de l'optimum, même si on peut noter l'absence d'UMR à Lille, ce qui implique l'absence d'enseignement en physique subatomique sur ce grand site universitaire. Le nombre de 15 UMR, qui s'appuient sur des plateformes et infrastructures aux expertises spécifiques et reconnues, est le résultat de la politique active de restructuration menée ces dix dernières années par les directions de l'IN2P3 afin de s'adapter au mieux aux évolutions du paysage académique et de renforcer l'impact des équipes de recherche françaises. L'institut a ainsi procédé en 2020 à la fusion de 5 unités (CSNSM, IMNC, IPNO, LAL et LPT) en une seule (IJCLab) sur le site de Paris-Saclay à Orsay, et à la création du L2IT à Toulouse.

Importance de l'évaluation scientifique

L'évaluation scientifique des unités, des projets et des chercheurs et chercheuses est primordiale pour garantir non seulement l'excellence de la recherche, mais également la confiance de la société en la science produite et en l'utilisation des financements publics. Cette évaluation doit être transparente et effectuée par des expert·es (c'est-à-dire des pairs) reconnu·es. À l'IN2P3, une telle évaluation est menée constamment, d'une part en interne et d'autre part au niveau international.

Au niveau international, les chercheur·ses et les unités de l'IN2P3 sont évaluées continuellement pour pouvoir contribuer aux grandes expériences ou avoir accès aux grandes installations. Ils et elles doivent convaincre leurs pairs de l'excellence de leur production et de leur projet de recherche pour pouvoir devenir membres ou pour accéder à des responsabilités dans les collaborations internationales.

En interne, l'IN2P3 est une structure bâtie sur trois piliers. La direction de l'institut pilote l'ensemble de ses unités et leur alloue les moyens du CNRS. Elle alloue également des moyens directement aux projets, dont les laboratoires assurent la gestion. Pour ce faire, elle s'appuie de manière constructive d'une part sur les travaux de la section 01 du Comité national (future section 04), seule section compétente pour les activités de l'IN2P3, et d'autre part sur ceux du Conseil scientifique de l'institut.

La section 01 du CNRS constitue le comité de sélection des concours et le jury d'admissibilité des recrutements et des promotions des chercheurs et chercheuses, évalue leurs carrières à vague et mi-vague, évalue les projets d'association des unités à l'institut ou de leur renouvellement, et donne un avis sur la nomination ou le renouvellement des directions d'unité. Dans ce cadre, la section visite toutes les UMR pendant son mandat (cette visite est appelée le Tourniquet) au moment de l'évaluation par le HCERES. Le compte-rendu de cette visite, rendu public sur le [site web de la section](https://section01.in2p3.fr/)⁸, note les éventuels dysfonctionnements constatés et émet des recommandations.

L'évaluation des unités en vue de leur association se fait sur un ensemble de critères qualitatifs qui sont appréciés au regard de la spécificité des unités et de leur environnement. Pour ne citer que les points principaux, les unités doivent être ancrées dans un écosystème de recherche local, national ou international ; avoir des personnels qui dirigent des recherches, encadrent et forment des étudiant·es et jeunes chercheurs et chercheuses ; qui produisent et publient des résultats scientifiques et techniques ; qui prennent des responsabilités dans les collaborations scientifiques et les structures de coopération. Cette évaluation est possible car la section a une excellente vision du fonctionnement réel de l'ensemble des unités de l'institut du fait de leur faible nombre.

La connaissance profonde des unités de l'institut par les activités d'évaluation diverses de la section permet aussi de maintenir un niveau d'excellence dans les recrutements et les promotions, ce qui est essentiel dans un institut où 55 % des chercheuses et chercheurs permanents sont employés par le CNRS, et dans lequel la vaste

⁸<https://section01.in2p3.fr/>

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules

Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au COSMOS

majorité des projets se fait au sein de collaborations nationales et internationales sur des échelles de temps de plusieurs dizaines d'années.

Le Conseil scientifique de l'institut conseille la direction dans l'élaboration de sa politique scientifique et l'implémentation nationale des feuilles de route internationales. Il est saisi, généralement trois fois par an, par la direction pour évaluer des projets de l'institut. Les évaluations menées récemment ont concerné, par exemple, les tests à basse énergie des interactions fondamentales ([juin 2024](#)⁹), l'émergence d'une contribution au collisionneur électron-ion (EIC) aux États-Unis associée au projet d'une future très grande infrastructure de recherche du ministère ([octobre 2024](#)¹⁰), le suivi des jouvences de l'expérience LHCb pour la phase de haute luminosité du LHC ([février 2025](#)¹¹). La prochaine évaluation concernera les recherches de l'institut liées à la santé et leur structuration ([juillet 2025](#)¹²). Pour chaque évaluation, une session de deux jours est organisée, avec la présentation des projets en session ouverte retransmise publiquement par webcast et une session fermée pour discuter avec les porte-paroles de projets, les personnes expertes invitées et la direction. La session ouverte est largement annoncée en amont à l'ensemble de la communauté scientifique de l'IN2P3 et chez ses partenaires (autres instituts du CNRS, autres organismes de recherche, en particulier l'Irfu au CEA). Le Conseil scientifique de l'institut émet immédiatement des recommandations à la direction durant la session fermée et délivre par la suite un rapport détaillé sur l'évaluation. Le matériel relatif aux sessions est mis à disposition publiquement sur le [site web du Conseil](#)¹³, incluant l'ordre du jour, les documents préparatifs élaborés par les porteur·ses de projet présentant en détail les activités de recherche, les présentations en session ouverte et les films de ces présentations, et enfin le rapport final émis par le Conseil présentant les recommandations à destination de la direction. Les évaluations scientifiques du Conseil s'appuient sur des contributions de membres experts de renommée internationale et s'effectuent en toute transparence. En plus de mener ces évaluations, le Conseil scientifique de l'institut contribue également à la politique scientifique de l'institut en participant à l'exercice de prospective nationale à 10 ans piloté par l'IN2P3 et en émettant un [rapport de prospectives](#)¹⁴ à la fin de chaque mandat.

Résumé du document et recommandations

L'IN2P3 est un grand institut national dont le mode de fonctionnement est envié internationalement dans nos disciplines. Son organisation est adaptée aux spécificités de ses thématiques, et est un atout indéniable pour la visibilité des recherches françaises et notre pouvoir de décision dans les grandes collaborations internationales.

Les priorités scientifiques et techniques pour l'IN2P3 sont identifiées dans l'exercice de prospective nationale et dans les comités internationaux, qui permettent de planifier les ressources humaines, techniques et financières, ainsi que de mettre en place les savoir-faire, expertises et collaborations nécessaires.

L'institut mène la politique scientifique en physique nucléaire, des particules et des astroparticules sur l'ensemble du territoire français grâce à un petit nombre d'UMR du CNRS, dont les créations ou fusions sont adaptées aux évolutions du paysage académique. Les 15 UMR actuelles fortement interconnectées représentent un bon optimum.

⁹<https://indico.in2p3.fr/event/32648/>

¹⁰<https://indico.in2p3.fr/event/33468/>

¹¹<https://indico.in2p3.fr/event/34399/>

¹²<https://indico.in2p3.fr/event/35720/>

¹³<https://www.in2p3.cnrs.fr/fr/le-conseil-scientifique-de-lin2p3>

¹⁴https://www.in2p3.cnrs.fr/sites/institut_in2p3/files/page/2024-05/Rapport_prospective_CSI_IN2P3-final.pdf

Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules
Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au
COSMOS

Le fonctionnement de l'institut s'appuie sur une très bonne coordination de ses instances d'évaluation de la stratégie scientifique et d'évaluation des chercheurs et chercheuses, respectivement son Conseil scientifique et la section 01.

Le Conseil scientifique de l'IN2P3 et la section 01 émettent plusieurs recommandations pour maintenir l'excellence et reconnue internationalement de la recherche en physique des deux infinis en France, malgré les profondes évolutions du paysage et des moyens de la recherche :

- Ils recommandent de maintenir et soutenir les UMR de l'institut sur les différents sites universitaires, qui travaillent de manière très intriquée entre elles et avec les universités, afin que le CNRS puisse pleinement jouer son rôle de diffusion des connaissances et des développements technologiques en physique subatomique et des astroparticules sur le territoire national.
- Ils recommandent que l'évaluation des unités continue à être réalisée par les pairs, en privilégiant des expertes et experts internationaux, sur des critères qualitatifs tels que ceux utilisés par la section 01 et appréciés en tenant compte des thématiques propres à chaque laboratoire, de la spécificité de leur environnement et de leur ancrage régional.
- Ils recommandent d'adopter le mode de fonctionnement et les critères de sélection de la section pour l'organisation de tous les concours de recrutement de chercheuses et chercheurs permanents de l'institut, y compris les chaires d'excellence.
- Ils recommandent un renforcement du financement des projets de recherche par des moyens récurrents gérés au niveau de l'institut par rapport aux multiples appels à projets qui entraînent des lourdeurs administratives et une perte de coordination centralisée par l'institut.
- Ils recommandent de promouvoir le rôle du Conseil scientifique de l'institut pour continuer à mener les évaluations scientifiques des projets de recherche suivant des standards internationaux, notamment en faisant intervenir des chercheurs et chercheuses dont l'expertise est reconnue internationalement pour la thématique évaluée.

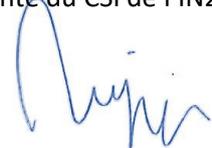
Adoptée par la Section 1 : 21 oui / 21 votants, le 11 juin 2025

Adoptée par le CSI IN2P3 : 23 oui / 23 votants, le 12 juin 2025

Mme Piera Luisa GHIA
Présidente de la Section 1



Mme Isabelle RIPP BAUDOT
Présidente du CSI de l'IN2P3





Conseil scientifique de l'Institut CNRS Nucléaire & particules
Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au
cosmos

Copie à :

- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- Monsieur Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Madame Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)
- Madame la présidente et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'institut
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des CID du Comité national de la recherche scientifique